L’association « l’Ecriture prend le large » distinguée :

Après examen du projet du festival 2019 de Thénac, dédié à la forêt**,**

**l’ONU** a décidé d’inscrire le festival dans le cadre de la journée internationale des forêts :

\*pour la qualité des invités et en particulier la présence de **Francis Hallé** comme invité d’honneur

\* pour l’originalité du projet pédagogique mis en place, dans ce cadre, à l’école de Thénac

 **La Journée internationale des forêts, est l’occasion de célébrer la forêt, l’arbre et le bois, dont les services multiples en font une ressource essentielle pour le développement durable.** C’est ainsi que dans la 3ème semaine de mars, partout dans le monde sont organisées des manifestations pour valoriser, protéger et fêter les forêts.

La forêt a une fonction économique importante (source de plus de 350 000 emplois en France), une fonction sociale majeure (loisirs, culture, sport, art) ainsi qu’une fonction écologique essentielle (production d’oxygène, épuration de l’air et de l’eau, stabilisation des sols, séquestration du CO2, et abri d’une biodiversité très riche). Quatrième pays le plus boisé de l’Union Européenne, la France, grâce à cette manifestation, célèbre un patrimoine forestier considérable et encore trop souvent méconnu du grand public.

